

10:00



BUDGET DE L'ETAT

"IL FAUT FAIRE DES ÉCONOMIES !"

TAXE ZUCMAN

TAXATION UNITAIRE DES MULTINATIONALES

ANNÉE BLANCHE

LE GUIDE DE CONVERSATION D'ATTAC ISERE

ISF RÉNOVÉ

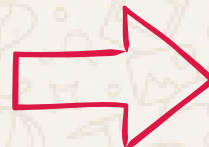
**"CELA VA FAIRE FUIR
LES RICHES !"**

**RÉDUIRE ET CONTRÔLER
LES AIDES PUBLIQUES
AUX ENTREPRISES**

TAXATION DES SUPER HÉRITAGES

"ON EST DÉJÀ LE PAYS LE PLUS TAXÉ AU MONDE !"

**VERSION
NUMÉRIQUE**



11:01



François
Lenglet
Journaliste

ON EST LE PAYS LE PLUS TAXÉ AU MONDE !



Bingo, cette année encore **la France est la championne du monde des charges et des impôts** ! Ils représentent 48 % chez nous, contre 38 % en Espagne. À ce niveau, ils finissent par asphyxier l'économie, il devient **urgent de les réduire** !

08:30

Houlà pas si vite, c'est loin d'être aussi simple ! La France a certes un taux de prélèvements obligatoires élevé mais c'est parce que **l'Etat finance plus de services et de prestations sociales. Dans les autres pays, ces dépenses existent également mais elles sont faites directement par les individus**. Par exemple, aux USA il n'est pas rare que les gens s'endettent sur leur vie entière pour payer leurs études supérieures. La question à se poser est donc : quel modèle est le plus juste et efficace ?

08:32 ✓✓

Le plus important c'est l'efficacité économique et sur ce terrain là, **on sait bien que le privé est toujours plus efficace que le public** (bureaucratie, fainéantise, etc.)

08:34

Tu en es bien sûr ? Si on regarde sur la **santé** par exemple : les dépenses représentent **16% du PIB aux USA** où la santé est très largement privée, **contre seulement 12% en France** (pas de service marketing ni de dividendes à distribuer). Et l'espérance de vie est supérieure de 2 à 3 ans en France par rapport aux USA. Le modèle de santé français est aussi celui où le **reste à charge des ménages est le plus faible**. Tout le monde devrait avoir le droit de se soigner, pas seulement celles et ceux qui ont les plus hauts revenus.

08:42 ✓✓

Les revenus, justement, parlons-en ! Dans les pays avec **moins de charges, le salaire net est plus élevé et les ménages ont donc de meilleurs revenus**.

08:44

Erreur ! Si je vis dans un tel pays, **je vais devoir ensuite prendre une assurance privée** qui, comme on vient de le voir, **va me coûter plus cher que l'augmentation de mon salaire net**. C'est pourquoi on ne parle pas de "charges" comme tu le fais mais de cotisations, **c'est du "salaire différé" (ou "socialisé")**.

08:46 ✓✓

Ok mais alors si tu as raison, pourquoi ce n'est pas appliqué dans d'autres pays ?

08:49

Ah ça c'est une bonne question ! Il faut bien comprendre que **chaque euro cotisé est un euro qui ne sert pas à enrichir des actionnaires privés**. Il y a donc des **enjeux financiers considérables** à vouloir transférer une partie de la dépense publique au secteur privé. C'est pourquoi de notre côté, on doit à tout prix **défendre notre système de sécurité sociale** dont la doctrine est : **"Chacun.e cotise selon ses moyens et reçoit selon ses besoins."**

08:51 ✓✓

12:03



Roland
Lescure
Ministre de l'économie

ÇA VA FAIRE FUIR LES RICHES !



Mon cher Roland,
Il paraît que tu as peur de l'exil fiscal ?

10:38 ✓✓

Oui, plus d'impôts pour les riches les ferait fuir hors de France !

10:42

Toutes les études montrent pourtant que **l'exil fiscal existe mais reste marginal**. Après les réformes fiscales de 2013 et 2017, le Conseil d'Analyse Economique (organisme placé auprès du premier ministre) a constaté que :

- La **hausse d'impôts** des plus riches de 2013 n'a fait augmenter le pourcentage de départs que de 0,09 pourcent.
- La **baisse de fiscalité** des plus riches de 2017, n'a fait baisser le pourcentage de départs que de 0,07 pourcent.

Ces réformes fiscales ne font donc pas fuir les riches.

10:48 ✓✓

Oui mais tout de même, cela représente une perte d'impôt importante pour l'Etat !

10:50

L'impact du départ de 0,09 % des 1 % les plus riches **reste limité**. En effet, ils sont **peu nombreux** et les ultra-riches acquittent aujourd'hui **très peu d'impôt sur le revenu, environ 2 % pour les 350 plus grandes fortunes** (source : Institut des Politiques Publiques), principalement en raison des mécanismes d'évasion fiscale.

10:52 ✓✓

Et on peut également décider de mettre en place une "**Exit tax**" qui consisterait à **continuer à taxer un ultra riche qui quitte la France** en récupérant la différence entre l'impôt qu'il paie dans son nouveau pays de résidence et ce qu'il aurait payé en France. **Cela existe par exemple aux Etats-Unis** depuis 2008.

10:54 ✓✓

Augmenter les impôts sur les plus riches aurait un impact désastreux sur l'emploi et les délocalisations d'entreprises !

10:57

La note (du Conseil d'Analyse Economique) conclut qu'une **hausse d'impôts** de 4 milliards d'euros sur le top 1 % aurait un **effet économique très faible** : l'activité et l'emploi baisseraient, en pourcentage, seulement de quelques centièmes.

10:59 ✓✓

Et même si un riche part, son entreprise ne part pas avec ses valises ! La famille Mulliez par exemple est partie s'exiler en Belgique et pourtant les magasins Décathlon et Leroy Merlin sont toujours en France.

11:01 ✓✓

13:02



Amélie de
Montchalin
Ministre du budget

ON A UN PROBLÈME DE DÉPENSE PUBLIQUE !



J'ai un problème, c'est le montant des dépenses publiques : imagine toi qu'en 2024, elles ont représenté 57,3% du PIB !

09:02

D'abord, attention quand on en parle en pourcentage du PIB. **Les dépenses publiques ne sont pas une "partie du PIB"**, où il y aurait 57% pour le public et 43% pour le privé. Car les dépenses privées représentent plus de 200% du PIB !

09:05 ✓✓

D'accord mais quand même, les dépenses publiques sont très élevées !

09:07

La moyenne des pays de la zone euro tourne autour de 50 % du PIB. Avec 57 %, la France est certes un peu au-dessus de la moyenne, mais **il n'y a pas de « folie française » isolée**. Et **la dépense publique est productive**, même si sa production n'est pas vendue sur le marché, **elle contribue au PIB**. Des secteurs entiers, comme la santé ou les travaux publics, en dépendent. **Elle soutient aussi la consommation des ménages et donc les entreprises privées.**

09:10 ✓✓

La dépense publique crée la dette

09:12

Il n'y a pas de corrélation entre la dépense publique et la dette :

- Les Etats-Unis et le Japon ont des dépenses publiques faibles et une dette publique importante.
- Le Danemark et la Suède ont des dépenses publiques importantes et une faible dette.

C'est d'abord le **manque de recettes qui creuse la dette**. En France, depuis 2014, l'État a pris une quinzaine de mesures pour que les ultra-riches et les grandes entreprises paient moins d'impôts. **En 10 ans le manque à gagner cumulé a atteint 450 milliards d'euros !**

09:16 ✓✓

N'empêche ! C'est les impôts et les cotisations qui vont payer tout ça, ce sera prélevé sur les moyens des entreprises et ça va nuire à notre compétitivité.

09:19

Ah, nous y voilà ! Les vaillantes entreprises privées produisent les richesses, et leurs moyens sont grevés par la dépense publique. J'aimerais comprendre **pourquoi une infirmière à son compte est une vaillante entrepreneuse, alors que si elle travaille à l'hôpital public, elle est une charge pour la société ?**

Une entreprise se finance en vendant sa production, alors que l'état distribue gratuitement l'essentiel de la sienne, et se finance par les prélèvements obligatoires. La réalité, c'est que la frontière entre privé et public n'obéit pas à des motifs économiques, mais résulte d'une **décision politique qui fixe le niveau de solidarité et donc le modèle social de notre société.**

D'ailleurs, c'est curieux : **c'est au sein des pays riches que le taux de prélèvements obligatoires est le plus élevé** ; la hausse du niveau des prélèvements obligatoires n'a pas nui à l'activité économique, au contraire.

09:25 ✓✓

14:12



Amélie de
Montchalin
Ministre du budget

ANNÉE BLANCHE



Chère Amélie, avec ton projet d'année blanche, presque tout le monde serait perdant !

09:47 ✓

Une « année blanche budgétaire », c'est un **gel des dépenses publiques** au niveau de l'année précédente. L'ensemble des prestations sociales (retraites, etc.) seront **maintenues au même niveau**. Ce n'est donc pas une baisse de revenus

09:49

Tu oublies l'inflation ! En temps normal, quand elle grimpe, certaines prestations sociales sont automatiquement revalorisées (retraite, RSA, APL, prime d'activité, ...). Et idem pour les crédits des ministères, comme pour les dotations aux collectivités : ils seraient reconduits sans revalorisation alors que les coûts eux, augmentent.

C'est donc une baisse déguisée !

09:53 ✓

C'est une mesure nécessaire et juste puisqu'elle touche tout le monde, **on doit tous faire des efforts !**

09:55

Cette **mesure est injuste car elle impacterait davantage les plus pauvres** (baisse de leur revenus d'1% contre 0,3% pour les plus aisés). La réduction du budget des ministères, c'est une **diminution des services publics** : moins de moyens pour la justice, pour l'école ... Les collectivités locales sont aussi en première ligne. Si leurs dotations sont gelées en valeur, elles devront soit couper dans leurs services (crèches, transports, équipements, ...), soit augmenter les impôts locaux.

09:59 ✓

Ok mais au moins l'année blanche est simple et efficace, elle pourrait rapporter près de 6 milliards d'€ à l'Etat !

10:01

Pas si simple ! Car **l'austérité est anti-économique** : cela fait baisser le pouvoir d'achat et la commande publique, donc baisser la consommation et l'activité économique et donc **au final baisser les recettes de l'État**.

C'est ce qu'il s'est passé en 2008 quand on a imposé à la **Grèce**, soit disant pour réduire son endettement, de couper massivement dans sa dépense publique. Résultat **le PIB s'est effondré**, le ratio dette sur PIB a donc augmenté, tout comme le chômage et la pauvreté ...

C'est également ce qu'il s'est passé, dans une moindre mesure, en Europe en 2010. Alors que l'économie Américaine est repartie à la hausse, **l'Europe a décidé de faire de l'austérité ce qui a créé la crise de l'euro**.

10:05 ✓

Il faut rééquilibrer le budget de l'État et relancer notre économie

10:07

Antisociale, anti-économique, l'année blanche constitue un véritable « prélèvement » sur le pouvoir d'achat des ménages, elle ne **répond qu'à un dogme : s'attaquer encore et toujours à l'action publique et à la redistribution**.

10:10 ✓

15:04



**Bernard
Arnault**
Philanthrope

TAXE ZUCMAN



Salut Bernard ! Est ce que tu as entendu parler de la taxe Zucman ? Elle pourrait rapporter entre 15 et 25 milliards d'€ par an !

Actuellement **les milliardaires (comme toi) paient en proportion de leur revenu 2 fois moins d'impôts (tous prélèvements confondus) que le reste de la population**, 26% contre environ 50%. Comment c'est possible ? En utilisant des techniques d'optimisation fiscale (création de holding), vous dissimulez vos revenus dans du patrimoine financier.

Le principe de cette taxe est d'instaurer un **impôt minimal** (plancher) permettant de s'assurer que les personnes possédant plus de 100 millions d'€ de patrimoine paient au minimum l'équivalent de **2% de leur patrimoine** en impôt sur le revenu

11:15 ✓

Oui j'en ai entendu parler... Le problème c'est que cette taxe inclut les biens professionnels. Donc ça revient à **taxer l'outil de travail** c'est-à-dire les entreprises, ce qui est absurde !

11:19

Ouais mais exonérer "les biens professionnels" c'est-à-dire les actions d'entreprises ça **reviendrait à exonérer 95% de leur fortune**. Donc cette taxe n'aurait plus aucun intérêt. Ce qui est absurde c'est que les milliardaires payent moins d'impôts que leur secrétaire !

11:22 ✓

Tu oublies que la **fortune** des milliardaires est souvent **virtuelle**, beaucoup n'auront pas les moyens de payer une telle taxe

11:23

Pas les moyens ? Avec un rendement moyen du patrimoine des ultra riches sur ces dernières années qui est entre 6 et 10% ? Vraiment ? Pour une **très grande majorité ils pourront payer 2%** sans problème !

Et pour les rares cas particuliers qui ne pourront pas, il suffit de faire la même chose que pour l'impôt sur les succession, c'est-à-dire permettre d'étaler le paiement dans le temps ou payer directement en action.

11:27 ✓

De toute façon une telle mesure sera jugée **inconstitutionnelle car elle est confiscatoire**

11:30

Tu crois sérieux de qualifier de "confiscatoire" un impôt maintenant une fortune à plus de 100 millions d'€ ? **Cette taxe n'empêchera pas les ultra riches de continuer à s'enrichir, ils le feront juste un peu moins rapidement**

Et dans la constitution il est écrit que l'impôt "doit être également réparti entre tous les citoyens, en raison de leurs facultés". C'est donc le **système actuel qui est inconstitutionnel**. L'objectif est de faire en sorte qu'ils en payent simplement autant que nous.

11:35 ✓

Tu as raison, **il est grand temps de faire rentrer les milliardaires dans le champ de la solidarité nationale** ! Il faut mettre en place la taxe Zucman !

11:37

16:05



Michel Edouard
Leclerc
PDG E.Leclerc

ISF RÉNOVÉ (IMPOT SUR LA FORTUNE)



Certains veulent le **retour de l'ISF** mais, **faire les poches aux riches** pour boucher les trous, c'est vraiment con !

12:10

Pourtant la suppression de l'ISF a fait **perdre 4 milliards d'€ rien qu'en 2022**. Nos services publics auraient bien besoin de cet argent.

12:12 ✓✓

4 milliards c'est **pas grand-chose** par rapport au besoin et à la **masse d'économie que l'Etat peut faire**. Et les plus fortunés sont déjà surtaxés en France !

12:14

4 milliards ce n'est pas rien mais c'est vrai que si on rénoverait l'ISF en le **rendant plus progressif** et en le **corrigeant de toutes ses exonérations** il pourrait **rapporter 10 milliards d'€**. Il faut **inclure** dans l'assiette de cet impôt **tout le patrimoine financier**, donc les actions d'entreprises. Tu te rends comptes que **Mme Bettencourt**, qui était la femme la plus riche du monde, **ne payait même pas l'ISF** !

12:19 ✓✓

Ah non il ne faut surtout pas inclure les actions d'entreprises car **avoir un patrimoine fortement valorisé ne veut pas nécessairement dire avoir des revenus** permettant de payer l'impôt. Ce qu'on va gagner c'est juste une **fuite des plus riches** et une **chute des investissements** dans l'économie française !

12:22

Le problème c'est que **toutes les études** des organismes rattachés auprès du gouvernement **ont montré le contraire**. Pour France stratégie "**aucun effet de l'ISF sur l'activité des entreprises n'a pu être identifié**." Pour la Cour des comptes "Les entreprises dont les actionnaires payaient beaucoup d'ISF n'ont **pas eu un comportement d'investissement distinct** du reste des entreprises après 2017".

12:25 ✓✓

Par contre ce qu'on a pu observer après la suppression de l'ISF c'est une **explosion de la richesse des plus fortunés**, la France est même devenue le **3ème pays comptant le plus de millionnaires** au monde !

12:27 ✓✓

17:06



Nicolas
Dufourcq
Directeur de la BPI

SUPPRESSION DE LA FLAT TAX : IMPOSER LES DIVIDENDES AU MÊME NIVEAU QUE LES SALAIRES



Salut Nicolas, je suppose que tu connais bien la **flat tax** (aussi appelé PFU pour Prélèvement Forfaitaire Unique) qui vise à **diminuer l'imposition des revenus du capital financier (dividendes etc.)** en laissant les foyers choisir l'option fiscale la plus intéressante pour eux entre :

- Un taux unique de 12,8%
- Et le barème général de l'impôt sur le revenu, progressif, allant de 11 à 45%

Attac propose de **supprimer la Flat tax pour récupérer 9 milliards d'€**, c'est une bonne idée non ?

13:15 ✓✓

Oui je connais bien ce dispositif qui permet aux entrepreneurs de ce pays de réinvestir l'argent qu'ils gagnent dans les entreprises pour stimuler l'emploi et l'innovation. **Venir à nouveau augmenter la fiscalité ne ferait que réduire la compétitivité de la France et supprimerait des emplois.**

13:19

Tu raisones comme si l'argent issu des dividendes était toujours réinvesti dans des entreprises et ne pouvait pas aller directement **alimenter la spéculation**. Les études sont pourtant formelles, comme celle de France Stratégie (rattachée au 1er ministre) « **Les travaux de recherche n'ont pas détecté d'impact du PFU sur l'investissement et les salaires dans les entreprises les plus exposées au PFU.** »

13:22 ✓✓

Écoute, on n'est pas un pays communiste ! **Il vaut mieux laisser l'argent aux entrepreneurs plutôt que de le verser à l'État qui ne fera que le gaspiller.**

13:23

La suppression de cette niche fiscale permettrait de récupérer 9 milliards d'€, de quoi **investir directement dans l'emploi, les services publics et la bifurcation écologique**, au lieu de s'en remettre à un hypothétique réinvestissement

13:26 ✓✓

Ce qui est bon pour l'emploi, c'est la stabilité. C'est pour ça qu'il faut arrêter d'augmenter les impôts, c'est essentiel pour **maintenir la confiance des investisseurs**. Supprimer la flat tax n'enverrait qu'un signal d'instabilité.

13:30

Comment peut-il y avoir de la stabilité dans un pays avec autant d'injustices fiscales ? Tu te rends compte que cette mesure est **contraire au principe de progressivité** ? **Plus une personne touche de dividendes, plus la flat tax fait baisser son imposition !**

13:35 ✓✓

En plus pour des personnes qui se disent sans arrêt **attachées à la "valeur travail"**, **venir défendre un dispositif qui rend la rente moins imposée que le travail** c'est quand même gonflé non ?

13:38 ✓✓

Nicolas vous a bloqué

20:10



Delphine Arnault

Future héritière de
Bernard Arnault

TAXATION DES "SUPER HÉRITAGES"



Le principe de l'impôt sur l'héritage est **injuste**, c'est un **impôt sur la mort** !

16:16

Si c'est un impôt sur la mort alors tous les autres impôts sont des impôts sur la vie ? **Essentiel pour la justice fiscale et sociale**, cet impôt est aujourd'hui (en partie) **contourné** par les plus riches. Selon le Conseil d'analyse économique, la part de la **fortune héritée dans le patrimoine total s'élève à 60 %**, **contre 35 % au début des années 1970**. Cela veut dire que l'écart se creuse entre la richesse issue du travail et celle de l'héritage, **nous sommes en train de redevenir une société d'héritiers** !

16:21 ✓✓

Augmenter cet impôt ne fera qu'augmenter la **vente d'entreprises familiales** à des investisseurs étrangers. Sans parler de la **maison de famille**, on devrait tout de même **avoir le droit de transmettre à ses enfants** ce pour quoi on a travaillé toute sa vie, à la sueur de son front !

16:23

Qu'on soit bien clair, il est tout à fait légitime et juste que les Françaises et Français qui travaillent dur puissent offrir une vie digne à leurs enfants et petits-enfants. **85 % des héritages sont inférieurs à 100 000 euros**, seuil en dessous duquel ils ne **payent aucun impôt en ligne directe**. Ce qu'on ne remet absolument pas en cause. Le débat porte sur les **super-héritages**, ceux des ultra-riches, et non sur l'héritage en tant que tel. Surtout lorsqu'ils interviennent en rebond, c'est-à-dire qu'ils se **transmettent de génération en génération**. Si il y a bien un impôt que les défenseurs de la soi-disant "méritocratie" devraient défendre c'est bien celui-là !

16:28 ✓✓

Ces personnes qui ont réussi dans la vie **doivent déjà payer bien assez d'impôts** ...

16:40

Est ce que ça te semble normal que 0,1 % des héritiers, qui **reçoivent environ 13 millions d'€**, ne **paient**, en moyenne, **que 10 % d'impôt sur cette somme** (selon le Conseil d'Analyse Économique) ? Et ce alors que le barème de taxation de la dernière tranche, celle supérieure à 1,8 million d'euros, s'élève normalement à 45%. Il y a un enjeu économique considérable à réagir maintenant : **d'ici à 2040 plus de 9 000 milliards d'euros seront transmis**.

16:42 ✓✓

Attac propose donc de :

- **Maintenir l'exonération complète de 85% des héritages** telle qu'elle existe actuellement
- **Plafonner le Pacte Dutreil** (une exonération de 75 % sur la transmission de titres d'une société) afin d'**épargner la transmission des PME** mais de mettre davantage à contribution les transmissions organisées par les plus riches
- **Remettre en cause les autres « niches fiscales »**, comme l'assurance-vie
- **Comptabiliser l'ensemble des donations** reçus tout au long de la vie
- Augmenter l'imposition sur les héritages supérieurs à 13 millions d'€

16:45 ✓✓

18:12



Jean-Marc
Chery

PDG STMicroelectronics

TAXATION UNITAIRE DES MULTINATIONALES



Salut Jean-Marc, est-ce que tu as déjà entendu parler de la **taxation unitaire des multinationales** ?

Actuellement une multinationale peut **créer des filiales dans des paradis fiscaux** et ainsi **délocaliser artificiellement ses profits**. Elle va donc réussir à ne payer quasiment pas d'impôt alors qu'une PME dans le même secteur, devra payer 25% !

14:29 ✓

Le principe de la taxation unitaire est simple : **taxer le bénéfice global des entreprises multinationales**, en considérant celles-ci comme une **entité unique, toutes filiales confondues**. Puis dans une seconde étape, à **répartir ce bénéfice dans les pays où ces entreprises réalisent effectivement leur activité** (en se basant sur le nombre de salariés, les actifs immobilisés et les ventes réalisées).

14:32 ✓

Oula mais on ne peut pas appliquer une telle mesure seulement en France. Sinon **les multinationales vont simplement quitter la France** pour aller chez nos voisins, et donc fermer leurs usines et magasins

14:34

Mais si la fiscalité était le seul critère pour choisir où s'installer, pourquoi y aurait-il encore des multinationales en France ?

En réalité, cela reste **intéressant de produire en France** pour avoir accès à une **main d'œuvre de qualité et bien formée**. Et cette formation, c'est le budget de l'État qui l'a payé. Il est donc normal que les entreprises qui en profitent y contribuent.

Et c'est tout autant normal pour les **multinationales qui vendent leurs produits sur le marché français**. Apple par exemple ne va pas abandonner le marché français à ses concurrents sous prétexte qu'on leur demande de contribuer comme les autres au budget de la France.

14:39 ✓

Ok elles ne délocaliseront peut-être pas toutes mais c'est évident que si jamais elles doivent payer plus d'impôt, **elles devront alors réduire leur masse salariale ou leurs investissements pour compenser**.

14:42

Et pourquoi à la place ne pas **compenser en réduisant légèrement les dividendes versés aux actionnaires** ? Le **CAC40 bat son propre record tous les ans** ! Les dividendes sont passés de 40 milliards d'€ en 2015 à **107 milliards d'€ en 2025**. C'est bien la preuve que **les multinationales ont en réalité de quoi payer leur juste part d'impôt**.

14:45 ✓

19:01



Florent
Menegaux
PDG Michelin

RÉDUIRE ET CONTRÔLER LES AIDES PUBLIQUES AUX ENTREPRISES



Il y a ce rapport du Sénat qui est sorti sur les **aides publiques aux entreprises...** comme si c'était quelque chose de nouveau ! **L'état à toujours aidé les entreprises !**

15:07

Oui mais leur **montant a littéralement explosé**. Elles sont passées de **11,6 milliards d'€** en 1979 (3% du PIB) à **211 milliards** en 2023 (7,2% du PIB) ! Il en existe maintenant **plus de 2200**, c'est devenu le **1er poste de dépense de l'Etat !**

15:09 ✓

Oui mais c'est normal d'aider les entreprises, ça permet de créer de l'emploi

15:10

Pour les petites entreprises surement, mais pour les très grandes c'est beaucoup moins évident. **Les exemples sont multiples** : fin 2025, **Michelin et Auchan**, de grandes entreprises qui bénéficient de pléthores d'aides publiques, ont procédé à de **nombreux licenciements, tout en versant des dividendes** (1,4 milliard d'€ de dividendes pour Michelin, son record !).

15:16 ✓

Ok mais si les aides aux entreprises sont élevées en France, c'est aussi parce qu'**elles compensent un coût du travail et une fiscalité qui leur sont défavorables** par rapport aux autres pays

15:19

La société STMicroelectronics, qui a touché sur la seule année 2023 près de **500 millions d'€ d'aides publiques**, utilise de nombreuses techniques d'**évasion fiscales**. Entre 2017 et 2020, elle n'a **acquitté aucun impôt sur les sociétés en France** (alors qu'elle a réalisé 4,8 milliards de bénéfice sur la même période et versé des dividendes). Tu penses vraiment que les aides publiques servent à compenser une fiscalité des multinationales trop élevée ?

15:22 ✓

Tu exagères, les aides aux entreprises permettent avant tout de **soutenir des petites entreprises en difficulté**

15:25

Et non, elles profitent à **42 % pour les grandes entreprises (90 milliards)**, 35 % pour celles de taille intermédiaire et seulement **23 % pour les PME**. C'est donc en **majorité les grosses entreprises**, et principalement les plus profitables, qui délocalisent, licencient et versent des dividendes de plus en plus élevés à leurs actionnaires qui en bénéficient. Cela veut dire qu'en moyenne, **chaque foyer français donne tous les mois 180€ aux grandes entreprises !**

15:28 ✓

Pour remédier à cela, Attac propose plusieurs mesures :

- **Encadrer et conditionner ces aides** à des objectifs **en termes d'emplois**, à des **critères écologiques**, à **l'absence de filiales dans des paradis fiscaux**, et à des **restrictions sur le versement des dividendes** (exclure le montant des aides publiques du résultat distribuable aux actionnaires).
- **Passer en revue l'ensemble des niches fiscales et sociales**, pour récupérer 19milliards d'€

15:42 ✓

NOTRE LETTRE D'INFO

Envoyée **toute les deux semaines**, elle contient :

- ➔ Une **revue des actualités** locales, nationales et internationales en lien avec les **thématiques d'Attac**
- ➔ Les informations des **prochaines réunions** et **actions du comité local**

INSCRIPTION :

➔ Via notre site internet :
isere.site.attac.org

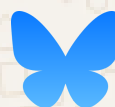
➔ Via ce QR Code :

Désabonnement possible à
tout moment



NOS RÉSEAUX SOCIAUX :

Recherche "**Attac Isère**" sur :



Pour **nous écrire** : @ Mail : isere@attac.org

POUR NOUS SOUTENIR :

Tu peux **faire un don** :

Les dons sont déductible des
impôts à hauteur de 66%.



attac.org/l/don



Tu peux **adhérer** :

L'adhésion est pour l'année
civile et déductible des
impôts à hauteur de 66%.



attac.org/l/adherer